

STATISTIQUES VITALES.

STATISTIQUES VITALES.

Statistiques vitales.—Au Canada, l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès est sous le contrôle des gouvernements provinciaux et, à l'heure actuelle, des méthodes différentes jointes, dans certaines provinces, à un défaut complet de statistiques, rendent impossible l'établissement, pour n'importe quelle série d'années, de taux annuels de naissances, de mariages ou de décès, pour le Dominion, pris en son entier. En Nouvelle-Ecosse ce n'est que récemment qu'on a commencé la publication des statistiques vitales annuelles, et l'on ne peut encore obtenir aucun rapport de ce genre pour la province du Nouveau-Brunswick.

Le tableau 29 indique cependant, par provinces (le Nouveau-Brunswick excepté), le nombre de naissances, de mariages et de décès des années 1911, 1912 et 1913, d'après les derniers rapports des officiers d'état civil provinciaux. En se servant des chiffres du recensement de la population, en 1911, et des évaluations du Bureau des Recensements et Statistiques, pour 1912 et 1913, on a calculé, pour ces deux années, les taux approximatifs de naissances, de mariages et de décès, par 1,000 individus de la population vivante, de même que l'excédent des naissances sur les décès. On n'a pu obtenir, à la date de l'impression de cet ouvrage, aucune donnée pour l'année 1912, relativement à l'Île du Prince-Edouard. Il est difficile de comparer strictement les chiffres donnés dans le tableau 29 relativement à chaque province, à cause de la malheureuse diversité de méthodes qui existe actuellement dans les différents bureaux d'enregistrement provinciaux. Non seulement l'année statistique n'est pas la même pour toutes les provinces, mais encore il n'y a pas, en pratique, d'uniformité, en ce qui regarde l'inscription ou la non-inscription des mort-nés, sur les registres. Ainsi, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et d'Ontario, les mort-nés sont éliminés des calculs, tandis qu'on les y comprend dans l'Île du Prince-Edouard, les provinces du Nord-Ouest et la Colombie Britannique. Aussi, pour ces provinces, le nombre des mort-nés, qui est trop restreint pour affecter matériellement les taux calculés des naissances et des décès, est donné dans une note au bas du tableau.

Statistiques vitales des villes.—Les données contenues dans les tableaux 40 et 41, aux pages 103 et 104 de l'Annuaire de 1913, ne sont pas répétées cette année; mais on s'est efforcé d'enregistrer dans le tableau 30 le nombre des naissances, mariages et décès par cités principales pour l'année 1912 comme complément du tableau 40 de l'édition de 1913. Dans ce nouveau tableau l'accroissement naturel par 1,000 de la population est basé sur l'évaluation de la population de 1912 pour Ontario; dans d'autres cas on s'est servi de la population du Recensement de 1911, et ce fait est indiqué par l'emploi d'italiques. Les données reçues depuis 1912 sont trop incomplètes dans le moment pour permettre la construction de tableaux pour aucune année subséquente. Il faudra ne pas oublier que pour sept cités dans Québec, les naissances et mariages sont donnés pour la population catholique seulement, tandis que les décès sont pour toute la population. Il est impossible, par conséquent, de calculer pour ces villes—quelques-unes desquelles contiennent une population non-catholique relativement nombreuse—l'excédent des naissances sur les décès et l'accroissement par 1,000 de la population.